

ANALYSE DE LA PRESSE

Mars 2014

1. **A la une : Les élections municipales en Turquie**
2. **Dossier du mois : Les enregistrements sonores et le blocage des réseaux sociaux**
3. **Turquie**
4. **Economie**
5. **Union européenne**
6. **International**
7. **Liste des journalistes ayant couvert le sujet turc (Mars 2014)**



redefining / standards

MÉCÈNE PRINCIPAL DE L'INSTITUT DU BOSPHORE

33 rue Galilée 75116 Paris T +33 1 44 43 52 54 F +33 1 47 23 68 14

info@institut-bosphore.org • www.institut-bosphore.org

1. A la une : Les élections municipales en Turquie

L'AKP, le parti du Premier ministre Recep Tayyip Erdoğan, a remporté les élections municipales du 30 mars en Turquie, malgré les vives critiques sur sa dérive autoritaire et de graves accusations de corruption.

« Signe de l'importance nationale donnée à ce vote, la participation a été très élevée, même si c'est généralement le cas en Turquie, où le vote est obligatoire. » (*Le Monde*, Guillaume Perrier, 31/03/2014) « Les 52,7 millions d'électeurs turcs inscrits ont fait le siège des urnes dès dimanche matin » pour les élections. (*Le Monde*, AFP, 30/03/2014)



Photo : Kayhan Özer (AFP)

« Avec une moyenne de 45% des suffrages, l'AKP reste non seulement la première force politique du pays, mais améliore encore ses scores par rapport aux municipales de 2009 (38,5% des voix), même s'il n'engranger pas des résultats aussi fracassants qu'aux législatives de 2011, avec 49,5% des voix. » (*Libération*, Mars Semo, 31/03/2014)

« Au balcon du siège de l'AKP, à Ankara, tard dans la nuit, [Erdoğan] a célébré sa "grande victoire" contre le "statu quo" et "la défaite de la politique du montage" menée par ses adversaires. Il a promis de "faire payer" ceux qui, affirme-t-il, ont ourdi cette machination pour le faire tomber. "Nous les poursuivrons jusque dans leur repaire. L'heure du nettoyage devant la justice est venue", a lancé le premier ministre. » (*Le Monde*, Guillaume Perrier, 31/03/2014) « Comme l'a suggéré le ton de ce discours, cette victoire sans appel devrait convaincre M. Erdoğan, 60 ans, à se présenter à l'élection présidentielle d'août prochain, disputée pour la première fois au suffrage universel direct. » (*Le Figaro*, AFP, 31/03/2014)

Course serrée entre AKP et CHP pour Istanbul et Ankara

« A Istanbul, le maire sortant Kadir Topbaş [AKP], 69 ans, a été reconduit avec 47,9 % des voix, contre 40% à son principal adversaire Mustafa Sarıgül (Parti républicain du peuple, CHP, centre gauche, laïque), dans ce qui était le principal enjeu local de ces municipales, dimanche 30 mars. L'AKP garde la haute main sur le "grand Istanbul" malgré les manifestations de la place Taksim au printemps dernier et la fronde contre la politique de grands travaux de l'équipe au pouvoir, et malgré les soupçons de corruption et ceux sur l'existence d'un vaste système de malversations et de marchés publics truqués. » (*Le Monde*, Guillaume Perrier, 31/03/2014)

Au terme d'une nuit de dépouillement et de contestations, le candidat d'AKP à la mairie de la capitale, Ankara, Melih Gökçek, a été annoncé élu pour un cinquième mandat consécutif face à son rival du Parti républicain du peuple (CHP), Mansur Yavaş. « Lundi matin, l'agence de presse Cihan donnait l'AKP gagnant avec 44,68% des voix contre 43,83% pour le CHP. » (*lepetitjournal.com*, Sarah Baqué, 01/04/2014) « Les deux adversaires ont successivement proclamé leur victoire dimanche soir, dans une atmosphère électrique alimentée par les accusations de fraudes et les craintes. » (*Libération*, AFP, 31/03/2014) Suite aux contestations du CHP, « le résultat définitif dans la capitale ne devait qu'être connu après un recomptage de voix dans certains districts. » (*20 minutes.fr*, 31/03/2014)

« En tout, le CHP ferait appel des résultats de 11 villes et districts, a rapporté hier le *Hürriyet Daily News*. » (*lepetitjournal.com*, Sarah Baqué, 01/04/2014)

« L'ampleur du score de l'AKP et le sort des deux plus grandes villes du pays qu'il dirige, Istanbul et Ankara, devrait déterminer la stratégie à venir de M. Erdoğan, dont le troisième et dernier mandat de Premier ministre s'achève en 2015. » (*Le Point*, AFP, 30/03/2014)

« Le report des voix des sympathisants de la confrérie de Fethullah Gülen, qui s'étaient mobilisés pour faire battre l'AKP, n'a donc pas bouleversé les équilibres politiques. L'AKP conserve la grande majorité des grandes villes du pays : Istanbul, Bursa, Samsun. » (*Le Monde, Guillaume Perrier, 31/03/2014*)

Les victoires des partis d'opposition

« En dépit des sérieux espoirs qu'elle fondait à Istanbul et Ankara, l'opposition n'est pas parvenue à rassembler au-delà de son électorat traditionnel. Le CHP réalise 27,9 % à l'échelle nationale. Son implantation reste forte dans l'Ouest et dans les régions côtières. Il conserve son fief d'Izmir, la troisième ville turque, et gagne à Hatay, ville fortement marquée par la guerre en Syrie. Mais le CHP a échoué à s'étendre dans les grandes agglomérations. » (*Le Monde, Guillaume Perrier, 31/03/2014*)

Le Parti d'action nationaliste (MHP) a augmenté ses suffrages et obtenu 15,2% des voix au scrutin local. Le chef du parti, Devlet Bahçeli « a estimé que le score obtenu par son parti ne permettrait pas à Erdogan d'être blanchi de soupçons de corruption. "Rien ne sera plus comme avant. Le Premier ministre a choisi d'avancer dans la voie de la division" en Turquie, » a-t-il déclaré. (*Le Parisien, AFP, 30/03/2014*)

Le Parti pour la paix et la démocratie (pro-kurde, BDP) a fait une percée importante dans les villes du sud-est du pays, à majorité kurde, « recueillant environ 65% des votes en moyenne. » (*Libération, Ragıp Duran, 30/03/2014*) « A Diyarbakir, il l'emporte avec près de 60 % grâce à la coprésidente du parti Gültan Kisanak. Il reprend à l'AKP Siirt (...). En renforçant ses bastions, le mouvement kurde est en position favorable pour négocier avec le gouvernement. M. Erdogan souhaite relancer le processus de paix engagé entre Ankara et le PKK, qui est resté au point mort depuis de longs mois. » (*Le Monde, Guillaume Perrier, 31/03/2014*)

« A Ovacik, petite ville de 3.700 habitants de la province de Tunceli (Dersim en kurde), réputée pour sa géographie escarpée, c'est un premier maire du parti communiste (TKP), Fatih Mehmet Maçioğlu, 44 ans, qui l'a emporté. Le TKP, formation longtemps interdite en Turquie jusqu'aux années 1990, obtient ainsi une toute première victoire électorale. » (*Le Figaro.fr, AFP, 31/03/2014*)

Les incidents lors de la journée du vote

« Le scrutin a été marqué par quelques incidents et des irrégularités. 754 plaintes ont été déposées au Haut-Conseil des élections, pour des fraudes en faveur de l'AKP. Des centaines de bulletins de vote déjà marqués ont ainsi été trouvés dans au moins 26 bureaux de vote. La police a par ailleurs empêché, dans plusieurs dizaines de bureaux, les observateurs d'accompagner les listes des résultats officiels et les sacs des bulletins de vote décomptés à la préfecture ou à la sous-préfecture. » (*Libération, Ragıp Duran, 30/03/2014*)

« Des coupures d'électricité ont été rapportées dans 35 villes au moment du comptage. Des soupçons qui ne sont pas de nature, selon le haut conseil électoral, à modifier le résultat de ces élections. » (*Le Monde, Guillaume Perrier, 31/03/2014*)

Par ailleurs, des querelles opposant des candidats au poste de chef de village ont fait six morts et plusieurs blessés à Hilvan dans la province d'Urfa. « Un autre conflit similaire s'est déroulé dans la province de Hatay (sud), faisant cette fois deux morts et neuf blessés par arme blanche. » (*Le Monde, AFP, 30/03/2014*)

Deux militantes féministes des Femen ont manifesté en exhibant dans un bureau de vote stambouliote leur torse nu barré du slogan "interdisons Erdogan", pour dénoncer le blocage de Twitter et YouTube par le Premier ministre turc, avant d'être interpellées. (*Le Parisien, AFP, 30/03/2014*) « Erdogan devait voter dans cette école élémentaire mais, informé des intentions des féministes, a finalement opté pour un autre bureau du même district. » (*L'Express, 30/03/2014*)

Les élections couvertes par les médias turcs

« Alors que les médias turcs pro gouvernementaux célèbrent avec des superlatifs "la victoire de la nation", après le succès de l'AKP au pouvoir lors des municipales turques, les quotidiens d'opposition insistent sur les irrégularités, notamment sur les coupures d'électricité lors du dépouillement dans les circonscriptions de 40 départements où le parti était en retard. Les médias indépendants, en essayant de rester neutres, essaient d'analyser le septième succès électoral du Premier ministre Recep Tayyip Erdogan depuis 2002. "Vote de confiance à Erdogan", se réjouit Sabah (330 000 exemplaires), dirigé par le gendre du chef du gouvernement. "La Turquie s'est tenue tout droit", estime Yeni Safak (130 000 exemplaires), très proche d'Erdogan. "La nation a enterré le coup d'Etat dans les urnes", constate Star (141 000 exemplaires), lui aussi très pro gouvernement. La Turquie (175 000 exemplaires, pro-Erdogan) titre: "C'est la nation qui a rédigé la une".

Les chroniqueurs des médias pro gouvernementaux font l'éloge du Premier ministre "héros de la démocratie", "bien-aimé de la nation" ou "étoile montante de la région". L'expression "la baffe ottomane donnée aux opposants", employée par Erdogan pour commenter sa victoire, a également beaucoup plu aux chroniqueurs proches de l'AKP.

Si le grand quotidien populaire Hurriyet (400 000 exemplaires) se contente de constater "la décision des urnes", les médias d'opposition sont accablés. "La démocratie dans le noir", clame le nouveau quotidien Karsi (17 000 exemplaires). "Nous avons lutté dans les urnes contre les faux-monnayeurs" observe Birgun (gauche, 18 000 exemplaires.). Le quotidien Ortadoğu (9000 exemplaires) proche du parti ultranationaliste MHP dénonce "des manœuvres devant les urnes". "Grande participation, grande tension" titre Evrensel (gauche 8 000 exemplaires). Pour Cumhuriyet (proche du parti de gauche CHP, 50 000 exemplaires) "la tension a gagné". Comme Taraf (73 000) qui constate "Pas d'arrêt de la tension. " Zaman (1,3 million d'exemplaires), quotidien proche de la confrérie Gulen, se plaint des obstacles mis à l'exercice du droit de vote. Enfin Yurt, (52 000 exemplaires, proche du CHP) inverse la perspective et titre: "60% de non!"

Les chroniqueurs de l'opposition se concentrent à nouveau sur les questions de corruption. "Les 44 % de votes en faveur d'Erdogan ne peuvent cacher et faire oublier les scandales de pots-de-vin et de corruption des millions de dollars", rappelle Aydın Engin, du site d'information T24. Les conditions de vote sont aussi dénoncées. "Plus de 800 plaintes pour irrégularités dans le scrutin toutes en faveur du Parti gouvernemental ont été déposées", insiste le quotidien Cumhuriyet. La majorité des chaînes de télévisions y compris les 6 chaînes officielles ont diffusé en direct le discours de victoire sur le balcon du Premier ministre et les célébrations de la victoire électorale des militants et sympathisants de l'AKP. » (*Libération, Ragip Duran, 31/03/2014*)

Les points de vue des analystes

Dans son interview avec Libération, le politologue Ahmet Inel s'est exprimé sur les résultats des élections. « Cela montre que l'électorat de l'AKP est en position défensive. Ce qui joue dans ces élections, ce sont moins les questions économiques que le clivage socioculturel qui divise la Turquie, avec d'un côté les musulmans pratiquants et de l'autre les laïcs. Pour l'électorat musulman, Erdogan reste un facteur de stabilité. Le maintenir au gouvernement, c'est pour eux s'assurer que l'islam ne sera pas écarté du pouvoir. La deuxième explication, c'est que, face à ces affaires d'écoutes, Erdogan a très bien su utiliser l'argument du complot fomenté par la confrérie Gülen pour précipiter sa chute aux municipales. Erdogan a joué sur le thème du danger pour l'indépendance nationale au cas où les "conspirateurs" prendraient le dessus. Ça s'est avéré payant. Un sondage montre que si 60 % des Turcs pensent effectivement qu'il y a de la corruption dans le gouvernement, la même proportion croit au complot. » (*Libération, Cordelia Bonal, 28/03/2014*)

« De l'avis des analystes, le scrutin de dimanche [130 mars] ne devrait pas signifier la fin de la crise politique ouverte en Turquie. La question de "la légitimité d'Erdogan restera posée après les élections, quels qu'en soient les résultats", estimait le journaliste Hasan Cemal. » (*Le Monde, AFP, 30/03/2014*)

« "Ca va mettre en colère les libéraux, les "gulénistes" et l'opposition laïque", a anticipé Soner Cagaptay, du Washington Institute, "Erdogan va devenir plus autoritaire et la Turquie se polariser, avec des risques d'émeutes". » (*Le Parisien, AFP, 30/03/2014*)

Selon Marc Semo « Une dérive "poutinienne" dont le point d'orgue pourrait être, à l'été prochain, son élection à la présidence de la République, la première au suffrage universel, à condition toutefois qu'il ait réussi entre-temps à changer la Constitution pour renforcer les prérogatives du chef de l'Etat. Autrement, il se représentera, malgré ses promesses de ne pas faire plus de trois mandats comme Premier ministre, aux législatives de 2015, voire plus tôt, car, profitant de son élan actuel, le "sultan" pourrait être tenté par des élections anticipées. » (*Libération, Marc Semo, 31/03/2014*)

Quant à Nedim Gürsel, écrivain turc, directeur de recherche au CNRS, il écrit dans sa tribune : « Après avoir été premier ministre pendant plus de onze ans, [Erdogan] veut continuer à présent sa marche triomphale vers la présidence de la république sans se rendre compte que le vent a tourné. » (*Le Monde, 29/03/2014*)

2. Dossier du mois : Les enregistrements sonores et le blocage des réseaux sociaux

La Turquie a bloqué le jeudi 20 mars soir l'accès à Twitter, suite à la publication d'enregistrements d'écoutes téléphoniques mettant en cause le Premier ministre turc Recep Tayyip Erdoğan dans un scandale de corruption. (*Le Figaro, AFP, 21/03/2014*)

Le blocage a été justifié samedi 22 mars par le gouvernement turc comme une « mesure préventive ». « "Twitter a été utilisé comme un outil de diffamation systématique en faisant circuler des enregistrements acquis illégalement, des écoutes téléphoniques truquées", ont indiqué à l'AFP dans un communiqué en langue anglaise, les bureaux du Premier ministre Recep Tayyip Erdogan. "Le gouvernement turc est contre la libre circulation de ces enregistrements (...) sur Twitter et d'autres sites et réseaux sociaux qui visent à entraver la Sécurité de l'Etat et à salir la réputation des citoyens. Il n'est pas contre Internet". » (*Le Parisien, AFP, 22/03/2014*)

Une semaine après le blocage de Twitter, le gouvernement turc a ordonné le blocage du site de partage de vidéos YouTube à cause d'un enregistrement audio diffusé sur un compte anonyme le jeudi 27 mars, concernant une discussion sur une éventuelle opération en Syrie. (*Le Monde, 28/03/2014*)

« En plus du blocage de Youtube, les autorités ont néanmoins décidé de bloquer l'accès en Turquie à la page de téléchargement de TOR, le réseau qui permet une navigation anonyme. L'information a été confirmée par l'Electronic Frontier Foundation, qui explique qu'il est toujours possible de télécharger TOR en Turquie malgré cette interdiction, grâce à des sites miroirs. » (*Le Monde, 28/03/2014*)

Les enregistrements téléphoniques concernant les affaires de corruption

Le Premier ministre turc est visé par la publication et diffusion sur Internet de nouveaux enregistrements téléphoniques le mettant directement en cause dans les affaires de corruption. YouTube diffuse « les extraits de ses coups de fils avec son fils Bilal, des ministres et des patrons qui ont révélé son implication dans les affaires de corruption en cours ou encore ses interventions dans des procédures judiciaires ou les médias. » (*Challenges, 07/03/2014*)

Dans une autre conversation téléphonique diffusée sur YouTube, « Reza Zarrab, un entrepreneur d'origine irano-azerbaïdjanaise explique à son homme de confiance, un certain Abdullah Happani, que l'ancien ministre de l'Économie Zafer Caglayan se serait plaint de n'avoir pas reçu les 10 millions d'euros promis en contrepartie de l'arrangement d'un marché public. » (*Libération, AFP, 09/03/2014*)

Un autre enregistrement diffusé le 18 mars sur YouTube, révèle la discussion entre Mehmet Karatas un responsable de Turkish Airlines et Mustafa Varank, un des conseillers du Premier ministre turc Recep Tayyip

Erdogan. Selon des écoutes téléphoniques démenties par la compagnie aérienne, détenu à 49% par l'État turc, « Turkish Airlines (THY) aurait livré des armes à des groupes inconnus au Nigeria, pays touché par des attaques meurtrières du groupe islamiste Boko Haram, [et] (...) Karatas, déclare à (...) Varank, qu'il se sent coupable concernant la livraison d'armes au Nigeria par THY. (...) Recep Tayyip Erdogan (...) a dénoncé la plupart de ces enregistrements comme des faux, mais il a reconnu implicitement l'authenticité de plusieurs d'entre eux. » (*Le Point, AFP, 19/03/2014*)

L'enregistrement audio concernant la discussion d'une éventuelle opération en Syrie

« Le blocage de YouTube a été décidé après qu'un enregistrement audio a été diffusé sur un compte anonyme du site de vidéo, jeudi [27 mars] matin. L'authenticité de ces vidéos (première partie, deuxième partie) n'a pas pu être confirmée. Selon son diffuseur, et la retranscription anglaise apparue sur Dropbox, on y entend le chef du renseignement turc, Hakan Fidan, le ministre des affaires étrangères, Ahmet Davutoglu, et un vice-chef des forces armées, Yasar Guler, discuter d'une éventuelle opération en Syrie contre le groupe rebelle appelé l'Etat islamique en Irak et au Levant (EIL).

Dans la bande sonore, la voix attribuée à M. Fidan envisage d'envoyer "quatre hommes [en Syrie] pour lancer huit missiles dans un terrain vague" en Turquie, afin de justifier une riposte militaire turque.

L'opération aurait eu pour but de sécuriser les alentours de la tombe de Suleyman Shah, grand-père du fondateur de l'Empire ottoman, que la Turquie considère comme relevant de sa souveraineté. (...) Furieux, M. Davutoglu a dénoncé jeudi [27 mars] des écoutes qui "constituent clairement une déclaration de guerre à l'Etat et à la nation turque", et promis que la Turquie "répondra de la manière la plus adéquate" à une "attaque contre l'avenir et la stabilité" du pays. » (*Le Monde, 28/03/2014*)

Les attaques du Premier ministre contre les réseaux sociaux

« Le 6 février, le Parlement [avait] voté des amendements autorisant notamment l'autorité gouvernementale des télécommunications (TIB) à bloquer, sans décision de justice un site Internet, dès lors qu'il contient des informations portant "atteinte à la vie privée" ou à des contenus jugés "discriminatoires ou insultants". Dans cette loi entrée en vigueur le 18 février, les TIB peuvent également requérir des informations sur les sites visités par chaque internaute et les conserver pendant deux ans. » (*Le Parisien, Gaël Lombart, 20/03/2014*)
« La censure de Twitter est la première conséquence de cette législation. » (*Le Monde, Guillaume Perrier, 21/03/2014*)

Erdogan avait lancé la menace en déclarant devant des milliers de partisans: « "Nous allons supprimer Twitter. Je me moque de ce que pourra dire la communauté internationale." » (*Le Figaro, AFP, 21/03/2014*)
« "Nous prendrons rapidement ces mesures (d'interdiction). La sécurité de mon pays est en jeu." » (*Le Parisien, AFP, 20/03/2014*) « "Ils verront alors la force de la Turquie", avait-t-il ajouté. » (*Libération, AFP, 21/03/2014*)

Erdogan a par ailleurs « renouvelé ses attaques dimanche [23 mars] contre les réseaux sociaux, Facebook et YouTube, qu'il avait précédemment menacé d'interdire après les élections municipales du 30 mars. "Ces sociétés appelées Twitter, YouTube, Facebook, elles ont recours à tout, même à des montages", a-t-il déclaré lors d'un rassemblement électoral dans la province de Kocaeli, au nord-ouest du pays. "Je ne peux pas comprendre comment des personnes intelligentes peuvent encore défendre Facebook, YouTube et Twitter. On y trouve toutes sortes de mensonges", s'est-il indigné. » (*Le Parisien, AFP, 23/03/2014*)

Le site de microblogging Twitter a engagé un avocat en Turquie. (*Le Figaro, AFP, 23/03/2014*)

Les internautes turcs ont contourné l'interdiction du Twitter

« Malgré les mesures ordonnées par le pouvoir, de nombreux internautes ont rapidement pu contourner l'interdiction en passant par d'autres serveurs proxy et des réseaux VPN notamment, pour accéder au réseau de microblogging. » (*Le Figaro, AFP, 21/03/2014*) « De leur côté, les responsables clientèle de

Twitter ont indiqué sur leur site comment contourner le blocage via le service texte du réseau de téléphone mobile. » (*Le Parisien, AFP, 21/03/2014*)

« Cette mesure semble peu suivie d'effet et de nombreux internautes ont rapidement pu contourner l'interdiction. Le site Twitturk, qui enregistre et classe les tweets en langue turque et cité par le quotidien Hurriyet, indique que plus de 500 000 tweets en turcs ont été publiés après 10 heures de blocage. (...) Twitter a mis en place une procédure alternative, permettant aux utilisateurs turcs de tweeter en envoyant des SMS, évitant de fait le réseau Internet contrôlé. » (*Le Monde, Martin Untersinger, 21/03/2014*)

« Loin de brider l'utilisation de Twitter, l'interdiction a provoqué une explosion du nombre de tweets, qui ont augmenté de 138%, selon une étude réalisée par la société d'analyse des médias sociaux Brandwatch. » (*Le Parisien, AFP, 22/03/2014*) « Résultat: presque 2,5 millions de tweets ont été postés en Turquie depuis le blocage, soit 17 000 à la minute, souligne le site spécialisé Mashable. » (*L'Express, 21/03/2014*)

« Le vice-premier ministre turc Bülent Arınç a lui-même tweeté [vendredi 21 mars] matin son programme de la journée. Des rassemblements ont été annoncés vendredi [21 mars] à Ankara, Istanbul et Izmir (ouest) notamment pour dénoncer la décision du gouvernement. » (*Le Figaro, AFP, 21/03/2014*)

Les internautes ont pu également contourner le blocage de YouTube de la même manière. (*Le Monde, 28/03/2014*)

Les réactions contre la décision d'interdiction

Le président Abdullah Gül a déclaré le 23 mars « que le blocage de Twitter, qui a suscité des critiques en Turquie et sur le plan international, serait prochainement levé. "Il n'est pas légalement possible de fermer Internet et de tels sites" comme Twitter, a dit Gül (...) "Je pense que le problème sera réglé bientôt", a-t-il assuré. » (*Le Figaro, AFP, 23/03/2014*) Gül avait aussi écarté la menace brandie par Recep Tayyip Erdogan en déclarant le 7 mars devant la presse : « "YouTube et Facebook sont des plateformes reconnues dans le monde entier. Une interdiction est hors de question" ». (*Le Parisien, AFP, 07/03/2014*)

Washington a dénoncé le blocage de Twitter « jugeant qu'une telle décision était "contraire au désir de la Turquie d'être un modèle de démocratie". » (*Le Figaro, AFP, 21/03/2014*) « "Les Etats-Unis soutiennent la liberté d'expression en Turquie et s'opposent à toute entrave à la libre expression", a déclaré vendredi [21 mars] la porte-parole du département d'Etat américain Jennifer Psaki. "Nous exhortons le gouvernement turc de rétablir l'accès de ses citoyens à Twitter et d'assurer un libre accès à tous les réseaux sociaux". » (*Les Echos, 21/03/2014*)

Le blocage a été également critiqué par l'Union européenne. « "L'interdiction de twitter en Turquie est sans fondement, inutile et lâche", a affirmé la commissaire européenne [en charge des Nouvelles technologies, Neelie Kroes]. "Le peuple turc et la communauté internationale verront cela comme une censure. Ce qui est bien le cas", a-t-elle indiqué, en choisissant de réagir précisément sur son compte Twitter. » (*L'Express, AFP, 21/03/2014*)

« Pour l'organisation internationale Internet Publishers Association, qui regroupe des éditeurs en ligne, le blocage de Twitter est une tentative de "destruction de la liberté d'expression". "Le Premier ministre a le pouvoir de couper Twitter mais cela confirmera (que la Turquie) est une dictature", a déclaré l'organisation dans un communiqué. » (*Le Parisien, AFP, 21/03/2014*)

«L'interdiction semble vaine et montre surtout à quel point la Turquie devient de plus en plus autoritaire», indique Jillian York de l'Electronic Frontier Foundation, un groupe de défense des libertés sur internet. » (*Libération, AFP, 21/03/2014*)

La décision du tribunal administratif d'Ankara pour la levée du blocage de Twitter

« Un tribunal administratif d'Ankara a ordonné [le 26 mars] la levée de la décision très controversée du gouvernement turc de bloquer l'accès au réseau Twitter dans le pays. » (*Le Figaro, AFP, 26/03/2014*)

« Cette mesure est "contraire aux principes de l'Etat de droit", a estimé le tribunal de la capitale dans son jugement, cité par la chaîne d'information CNN-Türk. L'opposition parlementaire et plusieurs organisations non gouvernementales avaient saisi la justice après la décision des autorités. La TIB peut désormais faire appel de la décision du tribunal mais sont contraintes de lever leur décision en attendant que la juridiction d'appel statue sur sa requête. » (*Libération, AFP, 26/03/2014*)

3. Turquie

Le décès d'un adolescent turc ranime la contestation contre le gouvernement

Le décès de Berkin Elvan, le 11 mars a provoqué une vague de protestations à travers la Turquie. Cet adolescent de 15 ans était dans le coma depuis 269 jours, après avoir été grièvement blessé à la tête par une grenade lacrymogène à Istanbul lors de la vague de contestation antigouvernementale de juin 2013.

Lors des funérailles organisées mercredi 12 mars à la mi-journée à Istanbul, des dizaines de milliers de personnes souhaitant célébrer la mémoire de Berkin Elvan ont participé à la marche vers le cimetière après un office religieux dans un "cemevi" (lieu de culte de la communauté musulmane alévites). « Entouré de drapeaux rouges et d'œuillets, le cercueil a été transporté jusqu'au cimetière de Ferikoy, à quelque six kilomètres, en près de cinq heures. (...) Pour la première fois, les élèves et étudiants de plusieurs lycées et universités privés ont participé en masse à un tel cortège, scandant "nous sommes tous des Berkin, vous ne pouvez pas nous liquider en tuant". » (*Libération, Ragıp Duran, 13/03/2014*)

« Le Disk (Confédération des syndicats des travailleurs révolutionnaires) et le Kesk (Confédération des syndicats des travailleurs du secteur public) avaient décrété un jour de grève pour encourager leurs membres à participer aux manifestations. » (*Libération, Ragıp Duran, 13/03/2014*)

« Des milliers de personnes sont sorties dans la rue mardi [11 mars] soir pour dénoncer le régime islamo-conservateur qu'ils tiennent pour responsable de la mort [de l'adolescent.] (...) Des rassemblements à la mémoire du Berkin Elvan, devenu un symbole de la répression policière, ont été organisés dans plus d'une dizaine de villes, notamment à Istanbul, Ankara, Izmir (ouest), et Denizli (nord-ouest). (...) Plus de 5.000 personnes réunies sur la place de Kadiköy, un foyer de l'opposition sur la rive asiatique d'Istanbul, ont scandé "Berkin est vivant, il est immortel", bravant des dizaines de policiers et érigeant des barricades, selon l'agence de presse Dogan. La police a utilisé des canons à eau et des gaz lacrymogène pour disperser les manifestants qui ont scandé des slogans hostiles au gouvernement. (...)

D'autres affrontements ont opposé dans l'après-midi [du 11 mars] la police à près de 2.000 étudiants de l'université technique du Moyen-Orient (ÖDTU) d'Ankara (...). Scènes similaires dans la soirée [du 11 mars] aux abords de la place centrale de Kizilay dans la capitale où plusieurs centaines de manifestants ont bravé la police anti-émeutes qui a fait usage de balles en caoutchouc. Et au même moment sur la grande rue piétonne d'Istanbul, Istiklal, la police a également utilisé ses canons à eau pour disperser plusieurs centaines de manifestants tout comme dans le quartier voisin de Besiktas où se trouve le bureau soubouliote du Premier ministre. Tout au long de la journée, des milliers de personnes, pour l'essentiel des lycéens et des étudiants, ont organisé des rassemblements ou des sit-in à Istanbul, Ankara, Izmir, Eskisehir (ouest) ou Antalya (sud) autour de photos de la victime. » (*Le Parisien, AFP, 11/03/2014*)

Au soir des funérailles de Berkin Elvan, « Burak Can Karamanoglu, vingt-deux ans, [a été] tué lors d'affrontements entre jeunes pro et antigouvernement. » Des milliers de personnes ont assisté à ses funérailles le lendemain. (*Les Echos, 14/03/2014*) « Par ailleurs, un policier qui participait à une intervention

contre des manifestants à Tunceli (est) est mort accidentellement d'une crise cardiaque. » (*Le Monde.fr avec AFP et Reuters, 13/03/2014*)

Les critiques contre le gouvernement

« Le gouvernement turc est accusé par l'opposition, les organisations de défense des droits de l'homme et par la Commission européenne d'avoir eu recours au printemps "à des mesures de force disproportionnées" face aux manifestants. » (*Libération, Ragıp Duran, 12/03/2014*)

« L'ONG Human Rights Watch a dénoncé mardi [11 mars] le "problème endémique" de la violence policière en Turquie et exigé une enquête "pour déterminer qui a tiré sur Berkin". Sa famille dit l'avoir vu pour la dernière fois le 16 juin alors qu'il sortait de leur modeste appartement pour acheter du pain. Selon des témoins, le garçon a été atteint par une grenade lacrymogène en pleine tête tirée par la police qui intervenait dans le quartier, en pleine vague de contestation contre le Premier ministre et sa "dérive autoritaire". » (*Le Point, AFP, 11/03/2014*)

« Devant la presse, la mère de Berkin Elvan a mis en cause M. Erdogan. "Ce n'est pas Dieu mais le Premier ministre Erdogan qui m'a pris mon fils", a-t-elle déclaré en pleurs. » (*Le Parisien, AFP, 11/03/2014*)
« Interrogé mercredi [12 mars] soir à la télévision, le père de la victime a mis en cause le Premier ministre. "Je connais le coupable", a déclaré Sami Elvan sur CNN-Türk. "S'il l'avait voulu, l'assassin aurait été retrouvé en l'espace d'une heure", a-t-il ajouté. Le chef du principal parti d'opposition, le Parti républicain du peuple (CHP), a lui aussi reproché au Premier ministre son attitude. "Avez-vous dit reposez en paix? Où est votre dignité?", a lancé Kemal Kılıçdaroglu devant des milliers de partisans. » (*Le Parisien, AFP, 13/03/2014*)

Les réactions du Président de la République et du Premier Ministre

« Le chef de l'Etat, Abdullah Gül, a exprimé sa "consternation" et présenté ses condoléances à sa famille. Il a aussi appelé "chacun à tout faire pour éviter que cela se reproduise". » (*Le Point, AFP, 11/03/2014*)
« Très discret mardi [11 mars], le gouvernement a réagi mercredi [12 mars] par la voix de son porte-parole Bülent Arınç. "Il est très triste qu'un enfant ait perdu la vie dans un incident, survenu dans la rue", a-t-il déploré, "la Turquie est vraiment en deuil depuis hier". » (*Le Parisien, AFP, 12/03/2014*)
« Contrairement à plusieurs de ses ministres qui ont confié leur "tristesse" et présenté leurs condoléances à sa famille, M. Erdogan s'est jusque-là refusé à évoquer publiquement la mort de Berkin Elvan. » (*Le Point, AFP, 13/03/2014*)

« Erdogan a accusé jeudi [13 mars] l'opposition, les médias et le monde des affaires de "terroriser la rue" avant les élections municipales du 30 mars, au lendemain d'une journée de manifestations ponctuées d'affrontements. "Ils tentent d'obtenir un résultat en provoquant et en terrorisant la rue", a lancé Erdogan lors d'une réunion publique à Mersin (sud). » (*Libération, AFP, 13/03/2014*)

« "Erdogan ne peut plus diriger le pays, même s'il gagne ces municipales", analyse Mithat Sancar, professeur de sciences politiques à Ankara, soulignant "qu'il alimente la tension et la polarisation sans comprendre la haine qui monte dans une partie de l'opinion". » (*Libération, Ragıp Duran, 12/03/2014*)

Nouvelle loi visant la fermeture des écoles de soutien scolaire privées

« Après le texte sur le contrôle d'internet et la réforme judiciaire, c'est cette fois le projet de suppression d'écoles de soutien scolaire privées très courues en Turquie, les "dershane", qui a mis le feu aux poudres dans l'hémicycle. » (*Le Figaro, AFP, 28/02/2014*)

Avec 226 voix contre 22 sur les 550 députés, « Le parlement turc a adopté [le 28 février] une nouvelle législation ordonnant la fermeture des écoles préparatoires privées, dont une bonne partie constituent une source majeure de financement et d'influence de Fethullah Gülen, accusé de complot contre le gouvernement. Les parlementaires ont fixé au 1er septembre 2015 la date butoir pour la fermeture de ces

écoles fréquentées par des millions d'étudiants turcs dans l'espoir de s'ouvrir les portes des grandes écoles et universités. » (*Le Figaro, Reuters, 01/03/2014*)

Remises en liberté dans les affaires de corruption

« Un tribunal d'Istanbul a remis en liberté [le 28 février] un homme d'affaire turco-iranien, Reza Zarrab, ainsi que deux fils d'ex-ministres turcs emprisonnés dans le cadre d'un scandale de corruption qui a fragilisé le régime islamo-conservateur turc, ont rapporté les chaînes de télévision. Les juges ont décidé que ces personnes, arrêtées et écrouées lors d'un vaste coup de filet anticorruption le 17 décembre dernier, provoquant une crise politique en Turquie, ne présentaient pas de risque de fuite. M. Zarrab avait été présenté par le juge d'instruction et les journaux turcs comme le suspect n°1 de l'affaire retentissante. » (*Le Figaro, AFP, 28/02/2014*)

Remises en liberté de l'ancien chef de l'armée turque

« Un tribunal d'Istanbul a ordonné vendredi 7 mars la remise en liberté de l'ancien chef d'état-major de l'armée turque, le général Ilker Basbug, condamné en 2013 à la prison à vie pour complot contre le gouvernement islamo-conservateur. Dans un jugement rendu jeudi [6 mars], la Cour constitutionnelle turque avait jugé que les droits du général Basbug avaient été bafoués car ses précédentes demandes de remise en liberté et d'appel de son procès n'avaient pas été "effectivement examinées". » (*Le Monde, 07/03/2014*)

« Dès sa sortie de la prison de Silivri en soirée, l'ancien patron de l'armée turque a clamé une nouvelle fois son innocence. "Nos mains sont propres. Nous n'avons qu'une seule exigence: la justice", a déclaré l'officier, âgé de 71 ans, à la presse. "Le peuple turc a très vite compris que nous n'avions aucun intérêt à tenter un coup d'Etat, et qu'il est inacceptable d'accuser un général de faire partie d'une organisation terroriste", a-t-il ajouté, très ému. » (*Le Parisien, AFP, 07/03/2014*)

« Cette remise en liberté, symbolique, intervient alors que le premier ministre, Recep Tayyip Erdogan, empêtré dans un scandale de corruption sans précédent, s'est déclaré favorable à un nouveau procès des militaires condamnés pour avoir tenté de renverser son gouvernement, au pouvoir depuis 2002. (...)

A l'issue de deux procès retentissants en 2012 et 2013, plusieurs centaines d'officiers, dont le général Basbug et de nombreux officiers de très haut rang, avaient été condamnés à de lourdes peines de prison pour complot contre le gouvernement. Les militaires condamnés ont toujours dénoncé ces jugements, faisant valoir que les preuves utilisées par le tribunal avaient été manipulées. » (*Le Monde, 07/03/2014*)

« Le Parlement turc a récemment voté [le 21 janvier], à l'initiative du gouvernement, une loi supprimant les tribunaux d'exception. En cas de nouveau procès, les militaires seraient donc rejugés devant une cour classique. De nombreux autres officiers condamnés devraient bénéficier de cette jurisprudence et être, ainsi, rejugés prochainement en appel. "J'espère que cette décision va créer un précédent et que d'autres victimes (...) vont être immédiatement libérées", a souhaité vendredi l'avocat de l'ex-général Basbug, Ilkay Sezer. » (*Le Point, AFP, 07/03/2014*)

« CEDH: la Turquie condamnée pour avoir maltraité le Kurde Öcalan »

« La Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) a condamné mardi [18 mars] la Turquie pour avoir infligé une peine de prison à perpétuité incompressible, sans possibilité de libération conditionnelle, au chef rebelle kurde Abdullah Öcalan, qui constitue selon elle un "traitement inhumain".

Les juges de Strasbourg ont également estimé que son emprisonnement à l'isolement en tant que seul détenu de l'île-prison d'Imrali, jusqu'en 2009, a constitué un mauvais traitement.

"Un certain nombre d'éléments, tels que l'absence de moyens de communication permettant d'éviter l'isolement social de M. Öcalan ou encore la persistance d'importantes difficultés d'accès à l'établissement pénitentiaire jusqu'au 17 novembre 2009 ont constitué un traitement inhumain", a estimé la Cour dans un

communiqué. Au-delà de cette date, M. Öcalan a été rejoint par d'autres détenus sur l'île, et la fréquence des visites a été augmentée, a-t-elle toutefois relevé. Mais surtout, elle a estimé qu'"en l'absence de tout mécanisme permettant son réexamen, la peine d'emprisonnement à perpétuité infligée à M. Öcalan s'apparente à une peine incompressible, également constitutive d'un traitement inhumain".

Selon la Cour, "une peine de réclusion à perpétuité doit pouvoir être compressible, c'est-à-dire offrir à la fois une chance d'élargissement et une possibilité de réexamen".

Depuis son arrestation en 1999 jusqu'en 2009, Abdullah Öcalan, aujourd'hui âgé de 64 ans, était le seul détenu sur l'île-prison d'Imrali, au large d'Istanbul. Depuis 2009, cinq autres détenus l'y ont rejoint.

Dans un récent rapport, le comité de prévention anti-torture (CPT) du Conseil de l'Europe avait estimé que ce transfert avait eu, "à n'en pas douter, un impact positif" sur la situation du leader kurde. A l'inverse, la situation de ces derniers ne s'était pas améliorée à cette occasion, si l'on compare leur situation actuelle à leurs conditions de détention antérieures, avait encore relevé le CPT.

Le CPT s'était par ailleurs étonné qu'Abdullah Öcalan n'ait pas le droit de téléphoner à sa famille depuis sa prison, alors que les autres détenus disposent de dix minutes de conversation toutes les deux semaines. Les autorités turques avaient répondu que cette interdiction était justifiée dans le cas du leader kurde, car elle s'applique aux détenus qui "continuent à diriger des organisations armées illégales". » (*Le Parisien, AFP, 18/03/2014*)

4. Economie

« Aéronautique : les huit projets pharaoniques de la Turquie »

« Dans le cadre de la célébration du centième anniversaire de la République turque en 2023, la Turquie s'est fixé des objectifs ambitieux avec notamment le développement d'un avion de combat de 5e génération, un avion commercial régional. (...) Le secrétariat d'Etat turc aux Industries de défense (SSM) défend une politique d'indigénisation de l'industrie de défense turque tout en multipliant les coopérations avec les entreprises étrangères pour bénéficier de transferts de technologies. Car à terme, Ankara souhaite devenir indépendant sur le plan technologique. (...)

Le TF-X est le programme phare de la Turquie en matière d'aéronautique militaire. Ce projet d'avion de combat de 5e génération a été confié en 2001 à Turkish Aerospace Industries (TAI) qui est un peu l'équivalent en beaucoup plus petit d'Airbus Group (plus de 800 millions de dollars de chiffre d'affaires en 2013). (...) Mais en mars 2013, les Turcs ont fait appel à Saab pour aider TAI à la définition du design de l'appareil. En mai 2013, TAI a présenté trois versions possibles : un monomoteur adoptant un design proche du F-22, un bimoteur ou enfin un monomoteur plus petit avec des ailes-canard. En matière de motorisation, les Turcs ont envoyé des RFP (Request for proposal) en demandant une poussée de 10 tonnes. Ce qui semble exclure le M-88 de Snecma (7,5 tonnes actuellement). Certains industriels français considèrent que les appels d'offre rédigés par le secrétariat d'Etat turc aux Industries de défense sont clairement orientés pour des industriels américains. (...)

Parallèlement à l'avion de combat, la Turquie est en train de développer un programme d'avion d'entraînement, le Hurkus dérivé de l'appareil coréen de Korean Aerospace Industries (KAI) le KT-1. (...) En décembre 2013, Ankara a signé un contrat pour l'acquisition de 15 Hurkus B (version civile) et un contrat de développement du démonstrateur Hurkus C (version militaire). (...)

Ankara a également lancé en 2004 un programme de drone MALE, baptisé ANKA, qui a fait son premier vol en 2010. Mais les deux prototypes développés se sont écrasés au cours des essais. Premier drone de fabrication turque, ANKA a été commandé par l'armée turque à dix exemplaires, qui devront être livrés entre 2016 et 2018. (...)

Ankara ambitionne de développer un hélicoptère léger, un programme lancé en juin 2010. Cet appareil - un bimoteur de cinq tonnes - doit remplacer les vieux UH-1 de la flotte militaire turque. En octobre 2012, TAI a proposé un hélicoptère dual à partir des technologies transférées dans le cadre de la coopération avec le constructeur américain Sikorsky sur les hélicoptères de transport T-70, une version adaptée du S-70 pour la Turquie. Ankara devrait faire appel à un motoriste étranger pour équiper cet appareil. Turbomeca est sur les rangs.

Enfin, le gouvernement turc a annoncé en mars 2013 avoir l'intention de lancer un projet d'avion régional produit localement. Avec pour objectif, une entrée en service en 2023. Pour l'heure, rien ne semble tranché. Ankara ne sait pas encore si ce programme sera un jet ou un turbopropulseur, qui semble-t-il à la préférence de TAI. (...)

Dans l'observation de la Terre, la Turquie développe le programme Gokturk, qui répond aux besoins de surveillance du territoire et de l'environnement. (...) Dans les télécoms, Ankara veut opérer d'ici à 2025 quinze satellites en orbite (contre quatre aujourd'hui). Enfin, la Turquie a annoncé en juin 2013 la volonté de développer un projet de lanceur confié au groupe Roketsan.

D'une façon générale, la Turquie, qui consacre 1,1 milliard de dollars à l'espace, souhaite accélérer la maîtrise de ces programmes pour devenir un acteur majeur de l'industrie spatiale. (...) En outre, un centre d'intégration clé en main a été construit par l'industrie franco-italien. (*La Tribune, Michel Cabirol, 07/03/2014*)

« Le Gifas croit dans la Turquie »

Une délégation d'une soixantaine d'entreprises françaises membres du GIFAS (Groupement des industriels français de l'aéronautique et du spatial) a réalisé une visite en Turquie (Istanbul, Ankara, Izmir et Eskisehir) du 26 au 28 février pour chercher des coopérations avec des sociétés turques dans le domaine de l'aéronautique et du spatial.

« "La Turquie a l'ambition de devenir une puissance aéronautique", a souligné à cette occasion Marwan Lahoud, le président du Gifas, citant notamment la qualification de la main-d'oeuvre locale. Le secteur représente 4,8 milliards de dollars de chiffre d'affaires en Turquie. » (*Les Echos, 03/03/2014*)

Par ailleurs, un séminaire armements franco-turc a été organisé à Ankara. « "La France et la Turquie partagent la même ambition de développer et de soutenir sur le long terme leur propre industrie nationale de défense", qui "fabrique leurs propres équipements militaires", a expliqué le Délégué général pour l'armement (DGA), Laurent Collet-Billon lors du séminaire. » (*La Tribune, Michel Cabirol, 28/02/2014*)

« Défense anti-missiles : MBDA ne désarme pas en Turquie »

« MBDA ne désespère pas de fournir à la Turquie son premier système de défense anti-missiles de longue portée, comme en témoigne la présence jeudi [27 février] à Ankara d'Antoine Bouvier. Même s'il est resté très discret sur le sujet, le PDG du missilier estime toujours possible de renverser en sa faveur le résultat de l'appel d'offres remporté fin septembre par le chinois CPMIEC [China Precision Machinery Import-Export Corp.] pour près de 3,5 milliards de dollars. (...) En visite sur place fin janvier, François Hollande et Jean-Yves Le Drian, son ministre de la Défense, ont aussi fait part de leurs préoccupations. Même si la Turquie est très jalouse de sa souveraineté, l'affaire est donc loin d'être pliée. » (*Les Echos, Alain Ruello, 03/03/2014*)

« A la surprise générale, le groupe chinois CPMIEC (China Precision Machinery Import-Export Corp.) avait remporté en septembre dernier l'appel d'offres international lancé par la Turquie en vue d'acquérir un système de défense aérienne. Le sous-secrétariat de l'Industrie de la Défense (SSM) avait indiqué qu'il avait "décidé d'entamer les pourparlers avec la compagnie CPMIEC pour la production conjointe des systèmes et de leurs missiles en Turquie sur le prix négocié", selon un communiqué. » (*La Tribune, Michel Cabirol, 28/02/2014*)

« "En Turquie, tout le monde est arrivé à la conclusion qu'il faut arrêter la négociation avec les Chinois mais personne ne sait encore comment faire. C'est toute la question aujourd'hui", explique un bon connaisseur du dossier. Un rétropédalage entamé officiellement de façon récente. "Il existe certains points de risques (dans les discussions avec les Chinois) mais pour l'instant ce n'est pas au niveau de nous apporter de gros blocages", avait indiqué le 17 février le secrétaire d'Etat turc aux Industries de défense (SSM), Murad Bayar, dans un entretien au journal "Hürriyet". » (*La Tribune, Michel Cabirol, 28/02/2014*)

« Du coup, mi-février les deux groupes - MBDA et Thales - ont affiné leur offre notamment au niveau des prix (à la baisse) et des contreparties industrielles (à la hausse) pour les groupes turcs, notamment Roketsan (le MBDA turc) et Aselsan (le Thales turc) ainsi qu'un tissu de sous-traitants locaux. Des industriels turcs qui vont se partager au moins 50 % de la valeur de ce contrat grâce aux offset exigés (contreparties). » (*La Tribune, Michel Cabirol, 28/02/2014*)

« A 400M: le ton monte entre Airbus Group et la Turquie »

« La Turquie n'a pas validé la réception de son premier Airbus militaire A 400M qui attend sur le tarmac du centre de livraisons de Séville. Airbus Group espère un règlement rapide de ce blocage. (...) Selon le calendrier contractuel renégocié avec ses clients, Airbus Military devait livrer en 2013 quatre exemplaires de l'A 400M, un avion de transport de troupes et de matériels de nouvelle génération. La France a pris livraison de deux appareils et décalé à début 2014 la réception du troisième. Et la Turquie devait prendre livraison de son premier A 400M en décembre dernier. Or, l'appareil est resté à Séville, le centre de livraison d'Airbus Military, dans un hangar du site espagnol. (*Le Figaro, Véronique Guillermand, 26/02/2014*)

« La Turquie refuse depuis l'année dernière de prendre livraison de cet appareil, le troisième de la série d'un programme multinational. Lors de la présentation des résultats du groupe, le directeur général Tom Enders a expliqué le blocage "par un seul mot: marchandage". Il a exprimé l'espoir que cette "situation de plus en plus inacceptable" serait réglée rapidement, et souhaité l'aide des autres nations qui ont commandé cet avion. » (*Le Figaro, AFP, 26/02/2014*)

« L'enjeu est important puisque la Turquie a commandé 10 appareils dont 1 devait être livré cette année et 3 en 2015. (*Le Figaro, Véronique Guillermand, 26/02/2014*)

« Tesco veut restructurer sa filiale turque »

Le britannique Tesco, numéro trois mondial de la distribution par les ventes, a annoncé [le 24 février] avoir engagé des discussions avec plusieurs groupes concernant une possible restructuration de sa filiale turque en difficulté. (...) En octobre, le groupe avait indiqué qu'une restructuration n'était pas exclue mais il avait assuré qu'il ne quitterait pas le pays. Le Financial Times a rapporté vendredi [21 février] que Tesco pourrait regrouper ses opérations en Turquie avec celles de Migros, le numéro un de la distribution alimentaire dans le pays qui est contrôlé par la firme de capital-investissement BC Partners. (...) "BC Partners évalue périodiquement diverses alternatives pour tous ses investissements existants, y compris Migros", a fait savoir Migros de son côté. (*Le Figaro, Reuteurs, 24/02/2014*)

« Chanel accusé de contrebande systématique »

« Selon le quotidien turc Hurriyet, la célèbre maison de luxe française est soupçonnée de "contrebande systématique" pour ses activités en Turquie, en important des biens sans passer par les douanes. Le journal a eu accès aux procès-verbaux d'auditions envoyés par la direction des douanes au bureau du procureur d'Istanbul. Selon ce document, trois employés de la célèbre griffe, dont le responsable des opérations en Turquie, ont échappé aux services douaniers en transportant flacons de parfums, vêtements et maquillages... dans des valises. Ils encourent de deux à dix ans de prison pour avoir pris part "en conscience" à cette fraude. Compte-tenu de la valeur élevée des biens, le montant total des produits transportés frauduleusement dans deux valises (le nombre limite de bagages autorisés pour voyager en Turquie) atteindrait un million d'euros, selon le document consulté par Hurriyet. (...) Dans un communiqué, Chanel "confirme une investigation en cours des services des Douanes turques" mais réfute "un certain

nombre d'accusations". "A ce jour, nous n'avons à aucun moment été informés officiellement de faits que nous reprocherait la justice turque", fait savoir la marque. » (*Le Parisien, Alexandre Hiéland, 11/03/2014*)

5. Union Européenne

Le Parlement européenne a voté une résolution sur la Turquie

Le Parlement européen à Strasbourg a voté le 12 mars une résolution qui évalue les progrès réalisés par la Turquie « pour satisfaire aux critères de Copenhague (conditions d'adhésion à l'UE). Le texte critique des reculs dans les domaines de la liberté d'expression, la séparation des pouvoirs et l'Etat de droit ainsi que la réponse du Premier ministre Recep Tayyip Erdoğan à l'enquête sur des soupçons de corruption au sein de son gouvernement. Le rapport [d'évaluation] reproche également au Parlement turc d'avoir voté deux lois controversées, l'une sur le Conseil suprême des juges et des procureurs (HSYK), et l'autre sur la régulation d'internet, explique le quotidien Today's Zaman.

Le texte a été adopté avec 475 votes pour et 153 contre, et 43 abstentions. Les deux lois adoptées par les députés turcs sont en train de faire "dévier la Turquie de l'accomplissement des critères de Copenhague", précise le rapport. "Nous devons désormais avoir un dialogue sérieux et constructif avec la Turquie sur ces préoccupations et la Turquie doit montrer son engagement vis-à-vis de ses aspirations européennes et des valeurs sur lesquelles est fondée l'Union européenne", a déclaré Ria Oomen-Ruijten, rapporteuse de l'UE sur la Turquie et auteure du texte. Štefan Füle, commissaire pour l'Elargissement et de la Politique de voisinage, a estimé mercredi [12 mars] sur son compte Twitter que "le débat de ce soir au Parlement européen montre que la Turquie perd ses sympathisants. Une réflexion et une réaction sont nécessaires à Ankara pour inverser cette tendance." » (*lepetitjournal.com, Nathanaël Scalbert, 14/03/2014*)

Communiqué de Presse du Parlement européen, 12/03/2014 : [Cliquer ici](#)

« L'UE lance une enquête sur des soupçons de détournement de fonds européens en Turquie »

« La Commission européenne a lancé une enquête sur des soupçons de détournement de fonds au sein d'un programme européen d'éducation lié au ministère turc des Affaires européennes, a-t-on appris mercredi [5 mars] auprès de la Commission.(...) »

Cette enquête vise des "allégations d'irrégularités liées à un manque de transparence sur des recrutements de personnels" et "un manque de respect aux règles nationales et européennes concernant les achats de l'Agence nationale" (Ulusal Ajans), a-t-il ajouté.

Cette décision intervient alors que le nom de l'ancien ministre des Affaires européennes Egemen Bagis est cité dans le cadre du scandale de corruption qui éclabousse le gouvernement du Premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan.

M. Bagis a cédé son maroquin lors du remaniement ministériel provoqué par la démission, en décembre, de trois de ses collègues soupçonnés eux aussi d'avoir touché des pots-de-vin. » (*Les Echos, 05/03/2014*)

6. International

Turquie – Syrie

« L'armée turque a abattu dimanche [23 mars] à l'aide d'un F16 un avion syrien qui, tout en pourchassant visiblement des rebelles, aurait pénétré dans son espace aérien. L'information a été confirmée par le premier ministre Recep Tayyip Erdogan. (...) "Notre réponse sera forte si vous violez notre espace aérien", a déclaré Erdogan. La Syrie a dénoncé une "agression flagrante" et pointé le soutien de Erdogan "aux groupes terroristes". » Lors de l'attaque qui a eu lieu dans la région frontalière de Kassab, le pilote syrien a sauvé sa vie en sautant en parachute. (*Le Figaro, agences, 23/03/2014*)

« Il s'agit de l'incident le plus grave entre les deux pays depuis septembre 2013, quand des chasseurs turcs avaient abattu un hélicoptère syrien dans la même région. » (*Le Monde*, 23/03/2014)

Turquie – Israël

« Israël et la Turquie sont parvenus à un accord de principe pour apurer le contentieux du Mavi-Marmara, ce paquebot turc pris d'assaut en mai 2010 par les commandos israéliens, alors qu'il faisait route vers Gaza. Israël a présenté des excuses pour la mort des neuf militants turcs, et accepté de verser quelque 16,7 millions d'euros à titre de compensation. Ankara s'est engagé à abandonner les poursuites judiciaires contre des responsables militaires israéliens. (...)

Mais à Jérusalem comme à Ankara, des hésitations de dernière minute sont apparues. Malmené par une grave affaire de corruption, M. Erdogan se prépare à deux échéances importantes et incertaines : le scrutin municipal du 30 mars et l'élection présidentielle, en juin ou en août. Dans ce contexte, annoncer une normalisation avec Israël, dont la stigmatisation a toujours été un fonds de commerce électoral du parti AKP, c'est prendre un risque politique » explique Laurent Zecchini. (*Le Monde*, Laurent Zecchini, 28/02/2014)

Turquie – Crimée

« La diplomatie turque, inquiète de la situation de la minorité tatare de Crimée, se mobilise sur le dossier ukrainien. Le président de la République, Abdullah Gül, a convoqué, lundi 3 mars, une réunion de crise au palais de Çankaya avec le ministre des affaires étrangères, Ahmet Davutoglu. (...) Un peu plus tôt, M. Davutoglu avait reçu des représentants des associations de Tatars de Crimée, implantés en nombre en Turquie. Ces organisations ont défilé dimanche [2 mars], à Ankara et à Bursa notamment, pour réclamer le soutien du gouvernement turc. » (*Le Monde*, Guillaume Perrier, 04/03/2014)

« M. Davutoglu avait déjà tenté en 2012 de trouver une issue diplomatique au sort des Tatars en provoquant une réunion avec son homologue ukrainien, le représentant du gouvernement régional de Crimée et celui de l'assemblée des Tatars. (...) Ankara a récemment ravivé ses liens avec la minorité turcophone d'Ukraine. L'Agence turque de coopération et de développement (TIKA) dispose d'un bureau à Simferopol, et projette d'y financer une mosquée. Elle y mène des projets éducatifs depuis 1997 et a signé avec le gouvernement de Crimée, en octobre 2013, un accord de coopération. » (*Le Monde*, Guillaume Perrier, 04/03/2014)

« Ankara revendique un rôle dans le règlement du conflit. Mais le coup de force de Moscou dans la péninsule place la Turquie en position délicate. Ses liens historiques avec la minorité tatare turcophone – environ 280 000 personnes, soit 12 % de la population – l'obligent à prendre position. (...) Mais, dans le même temps, la Turquie fait son possible pour éviter de froisser la Russie, avec laquelle elle entretient des relations cruciales, notamment pour son approvisionnement énergétique. Or ces relations sont déjà compliquées par la guerre en Syrie. » (*Le Monde*, Guillaume Perrier, 04/03/2014)

« A Kiev, le vote, jeudi matin 6 mars, du Parlement de Crimée en faveur d'un rattachement de la péninsule à la Russie, n'a pas créé de grande surprise. (...) Pour l'heure, ce sont les Tatars de Crimée qui appellent à l'aide. Jeudi, dans une interview au site azéri Haqqin.az, leur chef, Moustapha Djemilev, a rappelé leur déportation par Staline après la seconde guerre mondiale et a lancé un appel à ses congénères de Turquie, du Kazakhstan et d'Azerbaïdjan. » (*Le Monde*, Serge Michel, 07/03/2014)

« La Turquie a déclaré [le 17 mars] ne pas reconnaître le référendum "inacceptable" [du 16 mars] en Crimée qui s'est soldée par une victoire massive d'un rattachement de la péninsule ukrainienne à la Russie. "Ce référendum n'est pas reconnu et n'est pas légitime", a indiqué le ministre des Affaires étrangères, Ahmet Davutoglu, devant la presse à l'issue d'un entretien avec le chef de la minorité tatare et turcophone de Crimée, Mustafa Kirimoglu. (...) Le ministre turc a souligné que le référendum, un "fait accompli inacceptable", selon lui, "viole l'intégrité territoriale de l'Ukraine", espérant que le vote ne provoquerait pas de nouvelles tensions. » (*Le Figaro*, AFP, 17/03/2014)

7. Liste des journalistes ayant couvert le sujet turc (Mars 2014)

20 Minutes.fr

Challenges

L'Express

Les Echos

Alain Ruell

Le Figaro

Véronique

Guillermard

Libération

Cordelia Bonal

Marc Semo

Ragıp Duran

Le Monde

Guillaume Perrier

Martin Untersinger

Laurent Zecchini

Serge Michel

Le Parisien

Gaël Lombart

Alexandre Hiélaud

Lepetitjournal.com

Sarah Baqué

Nathanaël Scalbert

Le Point

La Tribune

Michel Cabirol

Mécène Principal *Main Supporter*



redefining / standards

Mécènes Institutionnels *Institutional Supporters*



BOYNER HOLDING



L'ORÉAL



33 rue Galilée
75116 Paris

Tel.: +33 1 44 43 52 54
Fax: +33 1 47 23 68 14

info@institut-bosphore.org